



Annecy le 29 mai 2020

Monsieur le Préfet,

La Fédération du Tourisme Social de Haute Savoie (FDTS 74) rassemble comme vous le savez une soixantaine d'Associations et de Comités d'Entreprise qui tous œuvrent dans le tourisme à travers un projet social pour rendre les vacances et les séjours en montagne accessibles à tous. Tous nos adhérents sont des organismes à buts non lucratifs, nos établissements sont de tailles et d'activités différentes mais tous ancrés aux pays et villages qui les accueillent.

Notre Fédération créée en 1968, collabore activement avec le Conseil Départemental pour soutenir et accompagner le développement du tourisme en Haute Savoie. Nous sommes notamment membre fondateur et toujours actif au sein de Savoie Mont Blanc Juniors pour soutenir l'accueil des enfants et des jeunes en groupes constitués (en colonies de vacances, classes vertes et de neige, séjours sportifs et culturels).

Les organismes qui adhèrent à la FDTS 74 sont très divers et forment un ensemble tout à fait représentatif du Tourisme Social (Fédération des Œuvres Laïques, UCPA, Auberges de Jeunesse sont parmi les plus connus au niveau national ... Les Villages de l'AEC ou Ternélia Vacances Actives pour les villages de vacances ... LCE 74 ou Véolia pour les Comités d'Entreprises)

La FDTS a toujours su être un interlocuteur représentatif et attentif aux demandes et attentes du Département liées à l'activité touristique. Inversement, la fédération est un vecteur d'information et de lien entre les adhérents afin de créer une dynamique départementale et au-delà, des Savoie. La FDTS rassemble de multiples associations/entreprises évitant ainsi aux plus petites de rester seules et de bénéficier de la solidarité collective.

Notre société fait face à une situation tout à fait exceptionnelle stoppant l'activité du pays pour raison sanitaire. Bien entendu, nos établissements sont fermés par mesure ministérielles depuis fin mars.

Je voudrais attirer votre attention sur la fragilité de nos associations pour qui cette fermeture préfectorale aura des répercussions très importantes tant sur les plans économique que sociétal.

La grande diversité des publics qui sont accueillis dans nos établissements (ERP) nécessite l'application de multiples et complexes réglementations. La réouverture estivale prochaine des établissements sera assortie de nouvelles règles d'hygiène et de distanciation sociales strictement appliquées. Nos équipes d'encadrement et d'animation, nos équipes éducatives, nos équipes de restauration et d'hébergement seront sollicitées pour trouver de nouvelles organisations adéquates avec des séjours et des vacances de qualité dans une ambiance festive, sportive, ludique et culturelle de découverte du pays savoyard. La tâche est immense !

En partenariat avec l'Unat (Union Nationale des Associations de Tourisme) et le CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir) principal syndicat patronal dans les branches professionnelles de l'Animation et du Tourisme Social et Familial, nous avons élaboré des protocoles d'organisation permettant l'accueil des enfants et des adultes dans le respect des règles sanitaires liées à la crise sanitaire que nous traversons. Ces protocoles ont été transmis aux ministères concernés.



Les dates de réouverture viennent d'être annoncées par le Premier Ministre, mais les inscriptions sont toujours à l'arrêt et malgré les aides nationales et régionales plusieurs associations nous ont annoncé qu'elles rencontraient d'importantes difficultés. Certains établissements ne pourront pas ouvrir cet été, les dirigeants ne souhaitant pas endosser la responsabilité sanitaire d'une éventuelle contagion au sein de leur équipement mais aussi pour des raisons économiques ; une fréquentation trop faible étant susceptible d'alourdir les déficits déjà abyssaux de cette année et de mettre en péril la pérennité des entreprises associatives.

Dans cette perspective, le soutien du Département à nos associations sera primordial à la survie de nos structures. Nous souhaitons solliciter votre aide et celle de vos services sur plusieurs points :

- En matière de réglementation, nous vous demandons la possibilité d'assouplir les contrôles divers auxquels nous sommes réglementairement soumis ; allongement des délais d'exécutions lors des prescriptions de travaux nécessaires et autres mises aux normes.
- Dans les appels d'offre des marchés publics, une relecture des critères d'attribution moins contraignants et plus ciblés vers la réalité qui s'appliquent aujourd'hui à nos structures
- Une aide financière exceptionnelle pourrait aussi nous aider à financer les matériels de protection et d'hygiène nécessaires au maintien de l'activité économique touristique du département. Est-ce à travers la création de fonds sectoriels destinés aux associations les plus fragiles ? Il est à noter que c'est l'ensemble de notre secteur d'activité qui risque de disparaître sans le soutien des collectivités territoriales et nationales.
- Soutenir auprès des pouvoirs publics le maintien des dispositifs exceptionnels d'aide mis en place pour à l'occasion de cette crise sanitaire, au-delà de la période de confinement et de déconfinement notamment les aides à l'emploi via le chômage partiel.
- Soutenir après de la CNAF, de la CAF, de l'ANCV, des CCAS le renforcement des aides aux départ en vacances des enfants et des familles qui, sans ces aides, ne partiront pas.

Globalement, vous l'aurez compris nous vous demandons un regard bienveillant sur nos associations de Tourisme Social et d'éducation populaire qui jouent un rôle déterminant dans le vivre ensemble de notre société, bien au-delà de la réalité économique de certaines communes du département qui n'auraient pas pu se développer touristiquement sans notre aide.

Bien entendu, la FDTS restera à votre écoute et sera un interlocuteur réactif durant cette période de déconfinement pour le redémarrage de l'activité touristique du département. Au-delà, nous sommes toujours à votre disposition pour participer à l'avenir du tourisme savoyard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de toute ma considération.

Pour les membres du Conseil d'Administration, le Président,
Serge MAGNA

Courrier envoyé également au Président du CD74

Copies : les Elu(e)s Départementaux du tourisme et Sénateurs, Sénatrices et Députés(es) du Département